

Département de Mayotte
Commune de Koungou

Koungou, le 27 novembre 2015



Direction Générale des Services

COMMUNIQUE

Monsieur le Rédacteur en Chef,

Merci de diffuser dans vos ondes le communiqué suivant :

« Le Maire de la commune de Koungou informe la population que la marche pacifique prévue le samedi 28 novembre 2015 est reportée à une date ultérieure.

« Cette décision est prise à la demande de la Préfecture de Mayotte, suite aux attentats survenus à Paris le 13 novembre dernier, et vu que le plan Vigipirate est actuellement à son niveau maximal.

Par conséquent, le Maire demande à la population de rester chez elle, et aux responsables des associations de la commune de relayer l'information auprès de leurs membres ».

Vous en souhaitant bonne réception,
Je vous prie de croire, Monsieur le Rédacteur en chef, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire de Koungou

BAMCOLO Assani Saindou